

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

JEUDI 02 AVRIL 2026**A 19 H 15 – Salle du Conseil Municipal, 1 rue de la Mairie-
Mairie de Saint-André-Treize-Voies**Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- **Désignation d'un secrétaire de séance permanent ;**
- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 21 mars 2026 ;
- **Affaire Générales :**
 - Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de signature du Maire et des adjoints ;
 - Vote des indemnités de fonction des élus (Maire, Maires délégués, Adjoint, Conseillers délégués) ;
 - Validation du Règlement Intérieur de la commune de Montréverd ;
 - Installations des différentes Commissions de la commune de Montréverd
 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
 - Désignation des représentants communaux dans les organismes extérieurs :
 - SyDEV ;
 - C.C.A.S. ;
 - Vendée Expansion -SPL
 - Représentant Géo Vendée
 - Représentant e-collectivités ;
 - Avis consultation publique « GAEC Les Frênes » pour augmentation de ses effectifs porcs sur le site du Moulin de Launay, aux Lus-sur-Boulogne ;
 - Mention d'information – demande de consentement pour l'utilisation des coordonnées personnelles et l'envoi de convocations et documents concernant les conseils municipaux, commissions municipales, et autres instances en lien avec les services communaux ;
 - Validation d'une convention avec le Département de la Vendée, pour l'aménagement de l'entrée d'Agglomération de Mormaison ;
- **Finances :**
 - Vote de subvention exceptionnelle SATANAS et DIABOLO (Badminton Loisirs);
 - Lotissement de L'orgerie-La Barbotière :
 - Modification de l'acte de sous-traitance (DC4) n°4 au lot n°1, passé par la Société EIFFAGE avec la Société CAJEV ;
 - Modification de l'acte de sous-traitance (DC4) n°3 au lot n°1, passé par la Société EIFFAGE avec la Société MARQUALIGNE ;
 - Validation convention EPF de la Vendée – Maison RELET ;
 - Mandat spécial Maire, Maires déléguées pour se rendre au Congrès des Maires ;
 - Remboursement des frais de formations élus ;
 - Remboursement des frais élus ;

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire